Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 10 (1982)
Heft: 1

Artikel: Il faut employer le mot qu'il faut ! = Y fo impleye le mouo que fa !
Autor: Carron, Abel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-240401

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour Vaud, le second membre est M. Frédéric Duboux, de Prilly (alors que M. Bossard est membre de l'assemblée des Délégués).

A la fin de 1982, le journal aura achevé sa dixième année d'existence et comptera 39 numéros. Ce serait l'occasion d'établir pour cette période, un répertoire sommaire, c'est-à-dire une amélioration ordonnée qui faclitera bien les recherches.

Enfin, un texte peut trouver un grand nombre de diseurs ou de copistes, mais il n'a jamais qu'un auteur. Fi des articles ou copies anonymes . . . ! A César ce qui est à César . . . (Ami du Patois 1981, No 2, page 17).

Paul Burnet

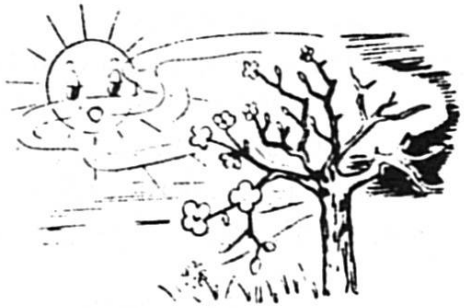

IL FAUT EMPLOYER LE MOT QU'IL FAUT !

Ayant besoin de personnel, une entreprise fait paraître une annonce dans un journal. Trois ouvriers se présentent. Le contremaître demande au premier :

— Quel est votre métier ?

— Moi, je suis machineur.

— Voyons, on ne dit pas machineur, on dit machiniste.

Au second :

— Et vous ?

— Moi, je suis tourniste.

— Voyons, voyons, on doit dire, tourneur, et non pas tourniste.

Interrogé, le troisième répond :

— Après ce que je viens d'entendre, moi je ne sais plus très bien si je suis mineur . . . ou . . . ministre !

Y FO IMPLEYE LE MOUO QUE FA !

Quemin l'a manque dê monde onn'intrepraïje fi pachâ onn'annonche den le journau. Traï j'ovraï chê prêjinton. Le contremaitre démande i prêmier :

— Queïn l'ê voutre mêtier ?

— Ye chaï machineu.

— Quemin, on dit pâ machineu mi machinichte.

Y checond.

— E vouò ?

— Yë chaï tournichte.

— Quemin, quemin, on daï dëre tourneu mi pâ tournichte.

Interròdza le traïjemouë repond :

— Apri chin que vëgne d'âvouire, Yë chi pâ mi che chaï mineu . . . u minichtre !

Abel Carron